

[N°44]

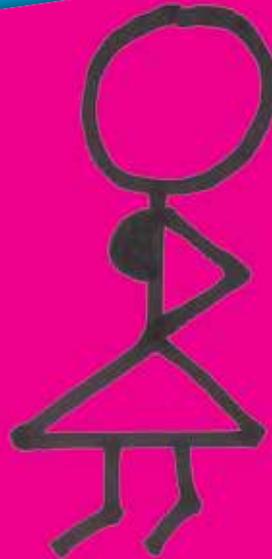
Février
2014

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

stéréotypes
femmes
hommes

**C'EST
COMME
ÇA**



Dossier :
**8 mars, Journée
internationale
des droits
des femmes**
P. 13-16



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Résultats du recensement p.6
- Santé: des actions de proximité p.7

Demain ma ville

- Leclerc est ouvert p.8
- Travaux d'amélioration p.9

Vivre ensemble

- Mosaïque, tricot et convivialité p.10
- Plus de maîtres que de classes ! p.11
- Un jour à ... l'accueil périscolaire Joliot-Curie p.12

Dossier p.13

Droits des femmes : déshabillons les stéréotypes !

- Stéréotypes - Femme avant tout
- Autour du 8 mars p.14-15
- Changer de peau comme de chemise p.16

Rendez-vous p.17

- Au bord de l'eau p.17
- Centre de loisirs : le chant des enfants p.18
- Jeunesse : mes vacances au Chalet ! p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21

Le maire David Derrouet a décidé de suspendre la publication de son éditorial pendant la période pré-électorale jusqu'au mois de mars, pour des raisons d'équité.

La loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales oblige en effet à respecter une neutralité dans le cadre des supports de communication financés par des fonds publics.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Couverture : atelier Corbin et Laurence Lefebvre - Page 5 : Daniel Maunoury - Page 9 (en bas) : Fotolia - Pages 13 et 16 : compagnie Deuxième groupe d'intervention - Pages 14-15 (en haut) : Adrien Chacon, Peggy Saugues, Laurence Lefebvre et page 18 (en bas) : atelier Corbin - Page 17 : compagnie La Libentère - Page 19 : Georges Fournier - Page 20 : Ema Drouin - Page 24 : Studio Plus-SA.



1



2



3



4



1 "Y A DE LA CHANSON DANS LA GALETTE" • Le dimanche 26 janvier, le cabaret amateur du festival Oh ! les voix, emmené par l'artiste Amélie-les-Crayons, avait convié les Floriacumois-e-s à une après-midi chansons et "galette des voix" pour toute la famille, dans une ambiance conviviale.

2 DES PETITS ET DES HISTOIRES • Les tout-petits (0-3 ans) avaient rendez-vous à la médiathèque le samedi 18 janvier en fin de matinée pour écouter toutes sortes d'histoires, comptines, chansons et jeux de doigts : "Si le loup y était", "Attends, petit éléphant", "Poissons, poissons"...

3 4 VŒUX AUX PERSONNES ÂGÉES • Le mardi 21 janvier, les résidents de la maison de retraite Marcel-Paul ont eu la visite du personnel communal. Au programme de l'après-midi : galette des Rois et distribution de cadeaux. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour prendre soin de soi, des produits de beauté avaient été glissés dans leurs colis.

VŒUX DU MAIRE • Le 17 janvier, plus de 600 personnes étaient présentes à la soirée des vœux du maire. Clin d'œil au projet culturel de l'an passé, le complexe sportif Jacques-Anquetil avait revêtu ses habits de cirque : piste étoilée, mini-chapiteaux, mâts, cordes... Dans ce décor insolite concocté par le service culturel et l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge, les artistes ont déambulé au milieu du public et offert des numéros de cirque, jonglage, magie... Après une rétrospective de l'année écoulée, le maire a pris la parole pour adresser ses vœux à la population, en présence de l'équipe municipale, du député de la circonscription, du président de l'agglomération du Val d'Orge, des conseillers généraux des cantons. Il s'est dit soucieux de la conjoncture, marquée par une grave crise liée à la spéculation financière. Les élu-e-s ont ensuite remis la médaille de la Ville à deux jeunes Floriacumois, Iliès Naceh et Edgar Vallente, qui se sont distingués par leur courage lors de l'incendie d'un hôtel survenu dans la soirée du 28 décembre dernier.



SPF Les vacances, ce n'est pas du luxe !

Vous qui commencez à réfléchir à vos projets d'été et envisagez un séjour à la campagne, à la mer, ou à la montagne, devenez "famille de vacances" ! Faites une place à un enfant de 6 à 12 ans sous votre tente, dans votre caravane ou dans votre location ! Un enfant sur trois n'a pas la chance de partir en vacances et est ainsi privé d'une source importante de découvertes, de rencontres et d'épanouissement. Si l'idée vous tente, prenez vite contact avec l'équipe de la fédération de l'Essonne du Secours populaire.

Secours populaire français

503, place des Champs-Élysées - Courcouronnes
91026 Évry CEDEX
Tél. : 01 60 87 90 00
Courriel : af.essonne@spf91.org

RECENSEMENT

Les résultats

En 2013, tous les Floriacumois ont été recensés. L'Insee vient de communiquer les résultats de l'enquête : au 1^{er} janvier 2014, la population de Fleury-Mérogis est estimée à 9138 habitants.

A Fleury, commune de moins de 10000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans. Il est le fruit d'un partenariat étroit entre la commune et l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Entre le 17 janvier et le 16 février 2013, l'ensemble des personnes vivant sur le territoire communal ont été recensées : population des résidences principales (ménages), des communautés (centre pénitentiaire...) mais aussi sans-abri, etc.

9138 Floriacumois-e-s

La population légale en vigueur comprend les ménages (5028 personnes), les communautés dont le centre pénitentiaire (4082 personnes) et la "population comptée à part" (28 personnes). Grâce aux données collectées par le recensement, des statistiques fines et localisées peuvent être réalisées : âge, profession, taux de chômage, déplacements quotidiens, conditions de logement. On constate, par exemple, une stabilité

de la population (9138 habitants en 2014 contre 9205 en 2009), une part très importante de logements en résidences principales (92,4%), une part modérée de personnes propriétaires de leur logement (20%), une part importante de ménages aux revenus modestes. Selon l'Insee, les demandeurs d'emploi de catégorie A (personnes sans emploi en recherche active) sont au nombre de 212.

Essoufflement démographique

Avec ses 11 852 900 habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée de la métropole. Elle concentre à elle seule 19% de la population. Entre 1982 et 2011, elle gagne un peu plus de 60 000 habitants par an. Tous les départements franciliens enregistrent plus de naissances que de décès. Cependant, depuis les années 1990, le solde migratoire de la région est négatif et les départs sont loin d'être compensés par les arrivées. En grande couronne, la croissance démographique s'essouffle. ■



ATELIER SANTÉ VILLE

Des actions de proximité

Depuis 2012, l'Agglomération du Val d'Orge a mis en place, en partenariat avec l'État, un nouveau dispositif pour la santé des Valdorgiens : un Atelier Santé Ville. Prévention cancer, sensibilisation sida auprès des lycéens... Telles sont les prochaines actions qui solliciteront directement les Floriacumois.

"La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité." Telle est la définition proposée par l'Organisation mondiale de la santé et qui suppose, au-delà du simple soin médical, une politique active en matière d'information, de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé publique.

La santé, l'affaire de tous

L'Atelier Santé Ville propose une campagne originale de sensibilisation à la lutte contre le sida. "Les après-midis du zapping", imaginés par l'association Solidarité sida (Solidays, Grand Zapping Show...), s'adressent aux cinq lycées du Val d'Orge et tout spécialement aux classes de seconde, soit au total 1200 élèves. A Fleury-Mérogis, la salle André-Malraux accueillera ainsi une partie des élèves des lycées Jean-Pierre-Timbaud (Brétigny) et Albert-Einstein (Sainte-Geneviève) **lundi 10 février 2014**. Le concept alliera l'utile et l'agréable : une projection du meilleur du Zapping de Canal+ entrecoupée de spots de sensibilisation, courts-métrages et sketches inédits sur le sida, quizz interactif, mini-forum santé, etc. La formule, appréciée des jeunes, a déjà fait ses preuves. Elle lutte efficacement



contre la baisse de la vigilance, encourage les comportements responsables, favorise les échanges, sensibilise aux enjeux de l'épidémie VIH en France et dans le monde. Par ailleurs, un autre rendez-vous attend les Floriacumois. A l'occasion de la campagne nationale "Mars bleu", une opération de sensibilisation au cancer colorectal aura lieu le **jeudi 13 mars 2014** dans le nouveau quartier des Joncs-Marins. Un stand proposera documentation et boissons soft aux passants. Renseignez-vous !

Une démarche locale de santé publique

Tables rondes, café-santé, questionnaires, prévention... l'Atelier Santé Ville multiplie les initiatives sur le territoire du Val d'Orge pour répondre à plusieurs objectifs : identifier les besoins de la population en matière de santé, favoriser l'accès de tous aux services de santé et réduire les inégalités, associer les habitants de manière participative, développer des partenariats et renforcer les compétences des acteurs locaux (création d'un observatoire de la santé...). ■

Pour en savoir plus

Anne-Cécile Vidal, coordinatrice de l'Atelier santé ville : 01 69 72 84 84
www.agglo-valdorge.fr

ANIMATION

Bourses Bafa : déposez votre candidature !

Le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme reconnu qui permet d'accéder au métier d'animateur en accueil collectif : crèche, centre de loisirs... Chaque année, la Ville finance la formation générale du Bafa pour une dizaine de Floriacumois-e-s. Pour présenter un dossier de candidature, il faut avoir entre 17 et 25 ans, être lycéen, étudiant ou demandeur d'emploi, attester d'un projet professionnel justifiant l'obtention d'un Bafa. Si vous répondez à ces critères, prenez vite rendez-vous au Pij (centre commercial) pour un entretien et prévoyez de **déposer votre dossier de candidature avant le 11 mars 2014**. Vous serez convoqué à une commission d'attribution entre le 25 mars et le 4 avril.

La formation Bafa se tiendra du 20 au 27 avril 2014.

Pour le stage pratique (2^e partie du Bafa), la Ville s'engage à placer les jeunes en centre de loisirs durant les vacances d'été, de la Toussaint et de Noël.

Renseignements :
01 69 72 19 66.

ÉTAT CIVIL

Carte d'identité : valable 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Cette prolongation de validité concerne les anciennes et nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis 2004. Ce changement est automatique : vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer. Attention : les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr



JONCS-MARINS

Le centre commercial a ouvert ses portes

Le magasin Leclerc a ouvert ses portes le 15 janvier, dans le quartier des Joncs-Marins. Dès les premiers jours, les habitants de la commune étaient nombreux à venir découvrir le supermarché flambant neuf.



“Maintenant, je n’ai plus à prendre le bus pour faire mes courses.” M^{me} Mejri, habitante de Fleury, est ravie de l’ouverture du centre commercial. “Je n’ai pas le permis, ce n’était pas facile pour moi de me déplacer pour trouver des produits pas trop chers. Le magasin est bien organisé et les caissières sont aimables. Je suis très contente.” À l’image de cette habitante, les impressions sont positives à la sortie du magasin, qui a ouvert ses portes il y a à peine 15 jours. Un couple, venant de Saint-Michel, fait ses courses pour la première fois à Fleury. “Nous avons appris l’ouverture du Leclerc en passant sur la RD445. Les caissières sont sympas, c’est propre et bien rangé et les prix sont corrects.”

Un centre commercial à taille humaine

Signalétique moderne et “classieuse”, présentation soignée, étals bien achalandés... il est loin, le temps où la grande distribution affichait couleurs criardes et décoration ringarde. Le Leclerc de Fleury offre un accueil résolument moderne et

agréable. Boucherie, boulangerie, poissonnerie, fromager... comme dans un village commerçant, de grandes enseignes aux couleurs chaleureuses aident à se repérer dans les allées du magasin. “L’idée était de proposer un magasin à taille humaine, tout en permettant aux clients d’y trouver un large choix : des produits frais traditionnels, de l’épicerie, du textile...”, explique le responsable du centre commercial. Cyril Vindéou, qui a passé une vingtaine d’années au sein de l’enseigne Leclerc, se définit avant tout comme un commerçant de proximité. “J’ai ouvert le magasin avec mon épouse, qui travaille à mes côtés. Chez Leclerc, j’ai d’abord été chef de rayon puis directeur de magasin, la proximité avec les clients est pour moi une notion très importante.”

Un opticien dans la galerie marchande

Avec une surface de vente de 3262 mètres carrés, le Leclerc de Fleury est aussi une entreprise qui emploie plus de 70 personnes, dont le recrutement s’est fait en partenariat avec la plate-

forme de vocation et le service Insertion-emploi de la mairie. Après une formation du personnel, et en presque 15 jours de fonctionnement, le magasin achève sa période de rodage. Il ne manque plus, pour être totalement opérationnel, que l’ouverture de Fleury Optical, l’un des trois futurs commerces de la galerie marchande. Dans l’attente de derniers travaux, l’opticien devrait ouvrir dès les prochains jours. ■



Leclerc des Joncs-Marins

23, rue Rosa-Parks.
Horaires d’ouverture :
 du lundi au samedi de 8h30 à 20h30, nocturne le vendredi jusqu’à 21h.
Parking souterrain gratuit de 215 places.

CHANTIERS

Travaux d’amélioration

Tour d’horizon des chantiers dans la ville.



1 En lien avec la mise en service de la voie de bus et du nouveau carrefour sur la RD445, le cycle des feux a été modifié pour les tourne-à-gauche. Cette modification, réalisée suite à une étude d’impact, risque de surprendre les habitants et usagers réguliers de cette route. La prudence s’impose donc.



2 Chaque année, la Ville de Fleury-Mérogis et la Communauté d’agglomération du Val d’Orge veillent à l’état des routes communales en faisant la chasse aux nids-de-poule. Ces trous dans la chaussée, généralement causés par les intempéries

successives, sont progressivement agrandis par le passage des véhicules. Ils font donc l’objet de constante surveillance et réparation.

3 Suite à la création de l’accueil périscolaire Joliot-Curie, des travaux d’amélioration acoustique sont prévus : pose d’un faux-plafond iso phonique afin d’améliorer le confort auditif des enfants et des équipes à l’intérieur des différentes salles d’activité.



4 En bas de la rue des Petits-Champs, l’entrée du parking de la forêt de Saint-Eutrope a été améliorée avec la création d’un muret, d’un portail en fer forgé et d’un portillon. En plus d’être esthétique, cet aménagement sécurise et valorise l’entrée de cette grande forêt régionale située sur le territoire communal et couvrant une superficie de 242 hectares. ■

URBANISME

Consultation publique

Suite à une demande d’enregistrement présentée par la société Total Access Relais de Fleury, la préfecture de l’Essonne organise une consultation publique en mairie de Fleury du lundi 10 février au vendredi 21 mars 2014 inclus. Le dossier, consultable au service Urbanisme (aux heures d’accueil) porte sur une demande d’augmentation du volume annuel du carburant distribué par la station-service. Un registre d’enquête est à votre disposition. Vous pouvez également adresser vos observations à M. le Préfet de l’Essonne. Renseignements au 01 69 46 72 14.

ÉLECTIONS

Absent ? Pensez à la procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent les jours de vote (obligations professionnelles, vacances, maladie, assistance à un malade, handicap, détention...), vous avez la possibilité de désigner un autre électeur (inscrit dans la même commune que vous) qui votera à votre place par procuration. Adressez-vous au tribunal d’instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous devrez présenter une pièce d’identité et remplir un formulaire (désormais disponible en ligne sur www.service-public.fr).

Rens. : 01 69 46 72 66 (état civil) ou sur www.interieur.gouv.fr



ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Mosaïque, tricot et convivialité

Ouvert en novembre dernier, l'Espace intergénérationnel accueille les activités des personnes âgées, du service Jeunesse et des associations, sur une superficie de 250 mètres carrés. De quoi prendre ses aises quand on participe à un atelier de mosaïque ou de gymnastique douce. Et se retrouver chaque semaine dans un lieu confortable et convivial.

M. Georges Marian, président de l'association Fleury-Mosaïque, nous accueille avec le sourire. Dans la petite salle, une quinzaine de personnes devisent dans la bonne humeur, penchées sur leur ouvrage : des mosaïques de toutes les tailles et de toutes les couleurs. Au fil de l'après-midi, les travaux prennent forme, sous le regard avisé de M. Claude Hébacker. Celui-ci est spécialiste de la technique Tiffany, une technique qui utilise les feuilles de verre plutôt que les émaux ou les assiettes cassées. C'est l'artiste américain Louis Comfort Tiffany* qui en est l'inventeur. C'est avec des feuilles de verre teintées que M. Hébacker vient de réaliser une superbe lampe de style Art nouveau. "Il m'a fallu dix heures pour la terminer", précise-t-il. Un savoir-faire qu'il compte bien transmettre à ses "élèves" mais

aussi, pourquoi pas, aux enfants du centre de loisirs et aux résidents de la maison de retraite.

Se retrouver autour d'une activité

Dans la grande salle d'à côté, un groupe de femmes s'activent autour de créations manuelles : pâte à sel, tricot, couture... L'ambiance est joyeuse et M^{me} Josiane Brun n'y est pas pour rien. "On vient ici pour se retrouver et s'amuser", déclare-t-elle. "Cet atelier nous remonte le moral. Il nous oblige à sortir et à voir du monde", renchérit M^{me} Sylvette Clément qui agite ses aiguilles à tricoter. Nous rencontrons M^{me} Daniau, vice-présidente de l'association Parole et équilibre : "Jeux de société, cartonnage... toutes ces activités nous aident à rester en forme et à nous délier les doigts. Nous faisons aussi de la gymnastique

douce. Dans les semaines à venir, nous envisageons des repas et goûters allégés, des sorties sur Paris, un loto le 5 avril prochain..." L'association est née d'un groupe de parole à l'institut Manhès. Les personnes atteintes de surpoids pouvaient confier leurs problèmes, envisager des solutions et bénéficier de soutiens. A la suite de cette expérience, elles ont souhaité rester en contact et, depuis trois ans, se donnent rendez-vous chaque semaine, salle Gavroche puis maintenant à l'Espace intergénérationnel. ■

- **Lundi** > 10h-17h30 ou 13h30-17h30 : Parole et équilibre ; 13h30-16h30 : Mosaïque ; 16h30-18h30 : service Jeunesse.
- **Mardi** > 14h-18h : UNRPA ; 18h-19h30 : "Il était une fois".
- **Jeudi** > 14h-18h : UNRPA ; 16h30-18h30 : service Jeunesse.
- **Vendredi** > 18h-19h30 : "Il était une fois".

* **Louis Comfort Tiffany** (né le 18 février 1848 à New York, décédé le 17 janvier 1933 à New York) est un artiste américain célèbre pour ses œuvres en verre teinté dans le style Art nouveau.



GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE

"Plus de maîtres que de classes !"

A Fleury-Mérogis, le groupe scolaire Joliot-Curie bénéficie depuis septembre 2013 du nouveau dispositif "Plus de maîtres que de classes". A certaines heures de la journée, les élèves ont ainsi deux maîtresses ! Un accompagnement qui doit prévenir les difficultés scolaires et renforcer les apprentissages fondamentaux.

M^{me} Gény est bien connue des enfants et des parents. Et pour cause : elle enseigne à Joliot-Curie depuis 22 ans ! Son expérience du métier, ses liens avec les familles et les collègues, tous ces atouts l'ont encouragée à se porter volontaire pour être "maître supplémentaire". Elle intervient donc dans les sept classes concernées, de la grande section de maternelle au CE2. Priorité est donnée à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques, des compétences clés. "Quand on est seule dans sa classe, on peut difficilement différencier les niveaux d'apprentissage des enfants. En tant que deuxième maîtresse, nous pouvons enfin accompagner individuellement ceux qui sont en difficulté et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce ponctuel, sans freiner les autres." M^{me} Gény reconnaît que cette nouvelle expérience nécessite beaucoup d'investissement personnel mais elle en mesure l'intérêt :

"Ce dispositif modifie le regard que nous portons sur notre métier et sur nos propres pratiques. De plus, nous avons une autre relation avec les enfants."

Un travail collégial

En début d'année, M^{me} Gény a reçu tous les enfants un par un pour évaluer leurs compétences et leurs besoins. A partir de ce diagnostic, l'équipe enseignante a élaboré un programme pédagogique sur mesure et constitué des petits groupes. Les enfants sont accompagnés au sein même de la classe, à la suite d'une leçon, par exemple, ou parfois en dehors de la classe, pour permettre aux plus timides de s'exprimer plus facilement. L'accompagnement est revu chaque trimestre, en fonction des progrès. Dans l'école, toutes les décisions se prennent de manière collégiale, comme l'explique M^{me} Moréno, directrice : "Les enseignantes de Joliot-Curie sont

depuis longtemps habituées à travailler ensemble, à résoudre les problèmes en équipe, à questionner leurs pratiques et à veiller à la cohérence et à la continuité des apprentissages. Ces atouts ont été décisifs pour mettre en place le dispositif."

Une école pilote

Volet important de la refondation de l'École de la République, le dispositif "Plus de maîtres que de classes" vise à réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. Deux groupes scolaires en bénéficient actuellement dans la circonscription. Les enseignantes de Fleury en mesurent déjà les bienfaits, tout en soulignant les conditions indispensables à sa réussite : travail collégial des équipes enseignantes, concertation régulière avec les parents. ■



SENIORS

Du nouveau pour la navette courses

Une navette gratuite est mise à la disposition des seniors chaque vendredi pour qu'ils puissent faire leurs emplettes dans les centres commerciaux des alentours. A l'habituelle tournée s'ajoute désormais une navette vers le centre commercial des Joncs-Marins et le tout nouveau magasin Leclerc.

1^{er} vendredi du mois : Auchan ; 2^e vendredi du mois : Carrefour ; 3^e et 5^e vendredi du mois : Leclerc de Viry-Châtillon ; 4^e vendredi du mois : Leclerc de Fleury.

Renseignements : 01 69 46 72 19 (service des retraités).

ÉDUCATION

Réforme des rythmes scolaires : où en est-on ?

Enseignants, parents d'élèves, élu-e-s, responsables administratifs et partenaires institutionnels se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. En maternel et en élémentaire, les enfants iront à l'école le mercredi matin (8h30-11h30). Ils pourront ensuite bénéficier des services de la restauration (sur place ou au centre de loisirs selon les écoles). En contrepartie de cette demi-journée, la classe terminera tous les jours à 15h45. Des activités périscolaires seront ensuite proposées aux enfants, de 15h45 à 16h30. Elles doivent faciliter l'accès de tous les enfants aux activités sportives, culturelles, ludiques ou artistiques. Des groupes de travail réfléchissent actuellement sur des propositions concrètes. Les parents seront informés dès le printemps des résultats de la concertation et de la mise en place concrète de la réforme.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE JOLIOT-CURIE Avant et après l'école

Dès 7h15 avant l'école et jusqu'à 19h30 après l'école, la nouvelle structure qui jouxte le groupe scolaire Joliot-Curie accueille chaque jour une cinquantaine d'enfants. Flambant neuf, l'équipement s'apprête à connaître des derniers travaux pour améliorer son isolation iso phonique.



7h15 : le jour se lève à peine, les premiers enfants arrivent à l'accueil périscolaire. Pas toujours bien réveillés, certains n'ont pas eu le temps de prendre leur petit déjeuner. Alors, pas question de les bousculer dès le matin par des activités "speed". Charlotte et Ingrid, animatrices du centre de loisirs, les laissent arriver tranquillement. A ceux qui veulent, elles proposent un encas préparé par le service Restauration de la mairie : céréales, lait, jus de fruit, gâteau... de quoi prendre des forces pour la journée !

8h10 : l'école va bientôt commencer... Charlotte accompagne les maternelles dans leur classe. Qui va à la cantine à midi ? Qui reste ce soir, après l'école ? Comme chaque matin, l'animatrice inscrit consciencieusement les enfants et affiche le tout à l'entrée de la classe, pour les équipes du midi et du soir. Pendant ce temps, Ingrid accompagne les primaires jusqu'au préau, où ils retrouvent leurs copains.

9h : alors que les enfants sont en classe, Monique et Martine, agents d'entretien de la Ville, en profitent pour faire le ménage : le nouvel équipement a une surface de 200 m² et 4 salles d'activité, alors, il n'y a pas de temps à perdre !

12h30 : après la cantine, un groupe d'enfants et un animateur se sont réfugiés dans la nouvelle structure, autour de jeux de société. Bien au chaud, à l'abri de la pluie, on est mieux que sous le préau pour jouer !

16h20 : dans la salle de restauration de l'école, Sarah, animatrice, et Noëlie, en stage pendant quelques jours, installent les tables pour le goûter. Fred, directeur de la structure périscolaire, va chercher les primaires. Au menu du goûter : petit gâteau, compote de pomme et verre de lait...

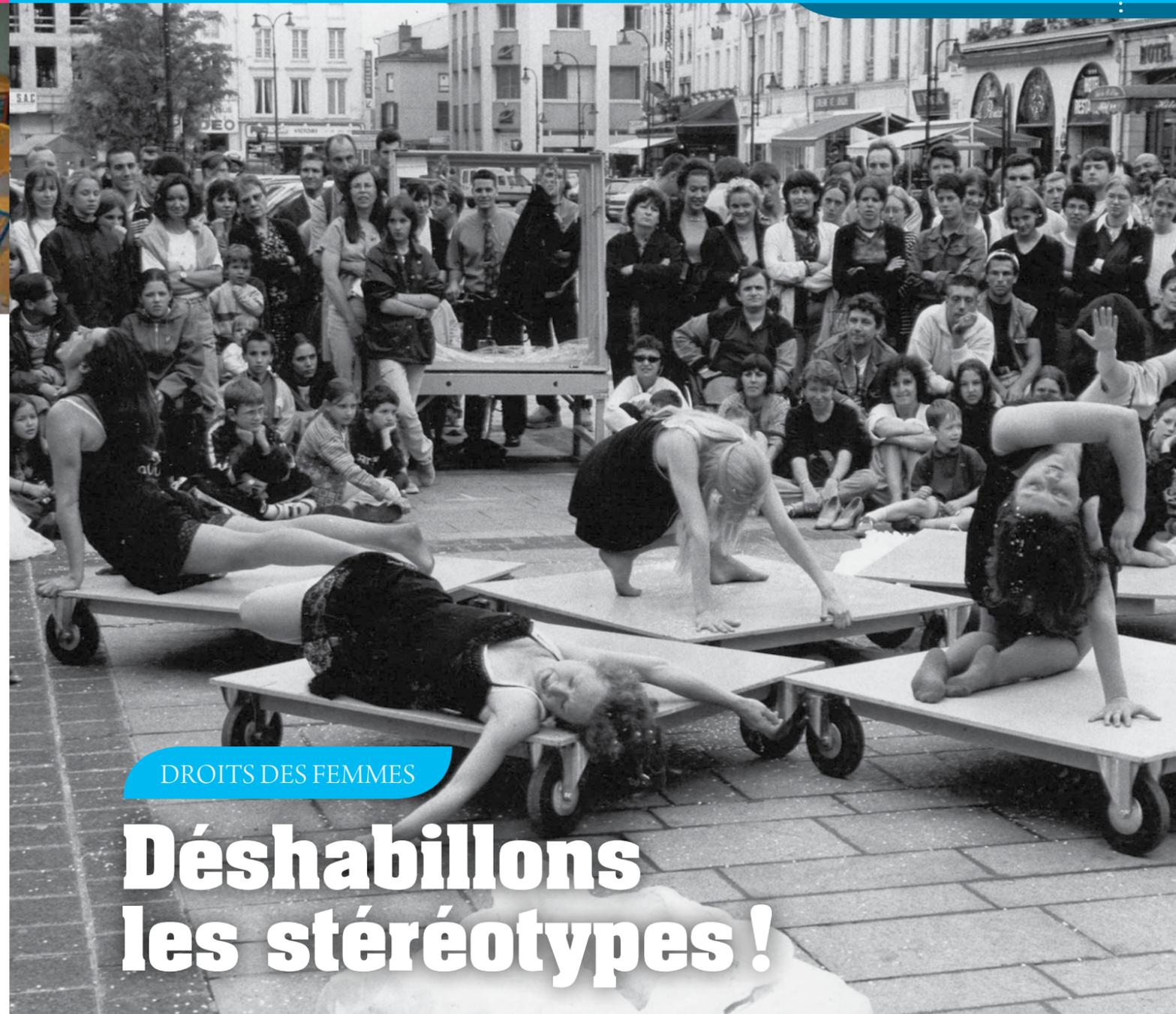
16h35 : prêts à passer le relais, les enseignants attendent Sarah et Noëlie. Les enfants ont l'habitude et connaissent bien Sarah. Chaque soir, le rituel est le même : manteaux, bonnets, écharpes... L'animatrice aide les enfants à s'habiller puis les installe sur le banc, dès qu'ils sont prêts. Passage aux toilettes, lavage de mains... ça y est, on peut partir : les enfants se rangent deux par deux.

16h45 : dans la salle de restauration, les primaires sont déjà arrivés. Au nombre d'une trentaine, et après une longue journée d'école, ils ont besoin de se défouler. Les "mater" s'installent au calme, dans une salle à côté : pour eux, le goûter, c'est sacré !

17h05 : les enfants rejoignent la structure périscolaire. A peine arrivés, les animateurs sortent feutres, stylos et jeux de société. Chez les primaires, une partie passionnée de *Titeuf* est en train de se disputer avec Laura, une animatrice, tandis que se jouent entre filles des scènes inédites de *La Reine des neiges* dans la petite salle à côté. Ce coin cosy est idéal pour laisser libre cours à l'imagination des enfants, et donner vie à leurs contes de fée préférés.

17h30 : "Liam, tu as lu ta leçon ?" "Marianne, ouvre ton cahier d'orthographe"... "Couleur, douceur, voix..." Les mots dictés par l'animatrice s'inscrivent sur le cahier de la jeune fille. Entre 17h et 18h30, chaque soir, une dizaine d'élèves de primaire vont à l'étude avec Steffie. C'est le coin studieux de la structure !

17h40 : on sonne à la porte. C'est la grande sœur de Thomas. Le petit garçon est parmi les premiers à rentrer chez lui. Mais certains de ses copains ne rentreront qu'à 19h30, après une journée bien remplie ! ■



DROITS DES FEMMES

Déshabillons les stéréotypes !

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville de Fleury s'engage à nouveau pour promouvoir l'égalité des sexes. Après "La Femme dans tous ses états" (2012) et "Violences sexistes : tous concernés !" (2013), un troisième volet s'ouvre cette année sur les stéréotypes hommes-femmes... ou plutôt femmes-hommes ! Moins visibles, plus insidieuses, ces visions simplifiées de la réalité qui envahissent notre imaginaire et nos représentations, influencent nos mentalités, nos comportements et finalement notre organisation sociale. Les hommes seraient par exemple plus rationnels et plus logiques et donc plus "enclins" aux mathématiques et aux sciences ; les femmes seraient plus sensibles et plus attentives aux autres et donc plus aptes aux métiers sociaux. Pour déjouer ce "formatage" des esprits, la ville propose une série d'actions autour du 8 mars : création d'affiches, expo-totems dans la ville, rencontres entre femmes, spectacle de rue... Tous ensemble, déshabillons les stéréotypes ! ■



►► DÉSHABILLONS LES STÉRÉOTYPES !

“Les femmes sont trop émotives”, “les hommes aiment le pouvoir”, “les femmes sont capricieuses”, “les hommes sont entreprenants”, “les femmes n’ont pas le sens de l’orientation”, “les hommes ne supportent pas d’être malades”... tels sont quelques-uns des nombreux stéréotypes encore répandus dans notre société et relevés par Sabah Ramahni, journaliste et anthropologue-sociologue.

Les clichés ont la vie dure

“Depuis des siècles, les images simplifiées de la réalité se perpétuent dans l’éducation, l’organisation sociale et la mémoire collective”, rappelle la journaliste. En dépit d’une évolution positive dans les discours en faveur de l’égalité des sexes, dans la pratique, les comportements sont encore porteurs de stéréotypes. Une vision binaire et sexiste qui se fait souvent au détriment des femmes. Et parfois des hommes. La lutte pour l’égalité homme-femme se construit donc dans les deux sens.

Un conditionnement culturel

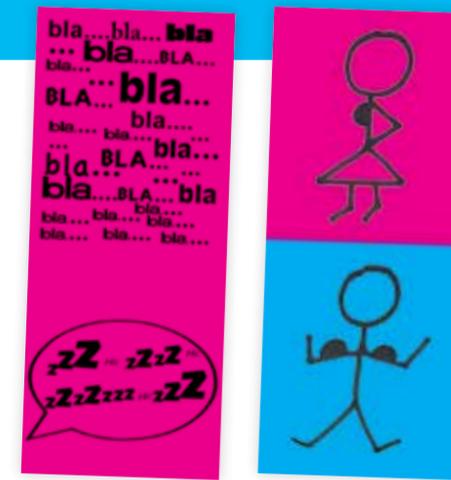
Comment se fait-il qu’un “coureur” soit valorisé dans le sport tandis qu’une “coureuse” le soit beaucoup moins, qu’un avocat soit appelé “Maître” tandis qu’une avocate ne peut se faire appeler “Maîtresse”? Peut-on dire la “chirurgienne” ou la “plombière” et que penser d’une tournure ambiguë comme “M^{me} le Préfet”? “C’est ce qu’on appelle le syndrome du sexisme du langage ordinaire”, résume Sabah Rahmani. Le langage n’est pas le seul domaine concerné. Les métiers ont eux aussi un genre, dans une société qui a pourtant abandonné le mode de vie traditionnel. Les métiers des hommes sont associés à ceux de la force et du commandement (bâtiment, armée, aviation...) tandis que ceux des femmes sont tournés vers le social et les soins (éducation, petite enfance, infirmière, esthéticienne...). Et que dire de l’inégalité persistante des salaires entre hommes et femmes régulièrement observée dans les statistiques? Quant à la publicité, elle



use et abuse des clichés pour retenir l’attention et utilise fréquemment la femme comme objet d’attraction sexuelle.

La science contre le sexisme

Dans une société où les stéréotypes ont la vie dure, il est sans doute utile de rappeler quelques données objectives fournies par la science. Si les femmes et les hommes ont des différences physiologiques (organes sexuels, hormones, apparence...), les études en neurosciences ont prouvé que leurs cerveaux étaient identiques. Les différences de résultats qui peuvent apparaître à la suite d’évaluations ciblées (mathématiques, langage) prouvent simplement que les



connexions du cerveau se font et se défont constamment en fonction des stimulations et des apprentissages.

Détourner les stéréotypes

Pour ouvrir le débat sur les stéréotypes hommes-femmes, plusieurs ateliers d’expression et de création visuelle sont menés avec des Floriacumois-e-s et des graphistes en formation à l’EMI (École des métiers de l’information) de Paris. Ainsi neuf graphistes en formation planchent depuis novembre sur des affiches inédites qui seront installées sur des supports en forme de dominos. Ces “totems” à quatre faces seront disséminés dans la ville, du 4 mars au 5 avril 2014. Des

groupes d’habitants participent aussi au projet. Depuis janvier, Arnaud Corbin, graphiste et formateur à l’EMI, anime des ateliers avec les collégiens (11-15 ans) emmenés par la Réussite éducative. “Y a-t-il des objets qui vous font immédiatement penser à un homme ou une femme?”, leur demande-t-il. Les 22 et 29 janvier, les jeunes ont été encouragés à réfléchir aux objets stéréotypés du quotidien : rouge à lèvres, ballon de foot, sac à main... Les 5 et 19 février, un deuxième groupe de participants (services Jeunesse, Retraités, médiathèque) se retrouvera à l’Espace intergénérationnel pour débusquer les clichés hommes/femmes. Tous ces travaux aboutiront à la création de l’exposition-totem “C’est comme ça?” et à la diffusion d’un livret de sensibilisation. Et le 8 mars, la compagnie “Deuxième groupe d’intervention” vous donne rendez-vous sur le parvis de la salle Malraux. Au programme : un spectacle interactif pour déshabiller les stéréotypes ! ■

Les stéréotypes vus par Sabah Rahmani

Sabah Rahmani est sociologue, journaliste, coordinatrice de Reporter-citoyen et formatrice à l’École des métiers de l’information (EMI) de Paris. Associée à l’exposition “C’est comme ça?” (Fleury / 4 mars-5 avril), elle est intervenue au début de chaque atelier pour faire un état des lieux des rapports femmes-hommes. Aux graphistes en formation et aux groupes d’habitants, elle a rappelé que les stéréotypes de genres sont hérités de l’histoire, des conditionnements culturels, de l’environnement social, etc. Avec son solide bagage universitaire, son métier et ses nombreux voyages, Sabah Rahmani a étudié toutes sortes d’organisations humaines et de groupes sociaux. Dans les sociétés occidentales dites “modernes”, les rapports hommes-femmes ont longtemps été marqués par la division sexuelle du travail. “Traditionnellement, la femme était cantonnée à la sphère privée et l’homme à la sphère publique, comme dans la plupart des sociétés humaines”, rappelle Sabah Rahmani. Mais rien n’est figé, les sociétés et les mentalités changent, et c’est à nous de faire évoluer les représentations femmes-hommes.

EN BREF

Stéréotypes

Selon les stéréotypes (extrait de Williams & Bennett, 1975), l’homme serait : affirmatif, agressif, ambitieux, autocratique, aventureux, bruyant, casse-cou, confiant, constant, courageux, cruel, désordonné, dominant, élégant, endurant, énergique, enjoué, entreprenant, excitable, ferme, fort, grossier, sans émotion...
La femme serait : affectueuse, attentive, attirante, capricieuse, charmante, charmeuse, complaisante, cœur tendre, délicate, dépendante, douce, élogieuse, émotionnelle, excitable, faible, frivole, humble, nerveuse, persévérante, pleurnicheuse...

Femme avant tout

La Maison de la petite enfance (halte-garderie) reconduit l’action “Femme avant tout”. Depuis plusieurs années, en effet, elle organise des rencontres régulières avec un groupe d’habitantes. Comment accompagner les mères de famille dans leurs responsabilités et les aider à ne pas s’oublier en tant que femmes? Comment retrouver bien-être et épanouissement? Telles sont quelques-unes des questions abordées dans ces ateliers (de cuisine, de danse...) qui ont lieu les vendredis de 14h à 16h. Une bouffée d’air frais, d’échanges, d’entraides, de sorties pour toutes ces femmes souvent prisonnières de leur isolement et de leurs (multiples) rôles sociaux.

Autour du 8 mars

- **Novembre-décembre 2013** : création d’affiches-totems par 9 graphistes en formation à l’EMI (cours de graphisme animé par Arnaud Corbin). **Janvier-février 2014** : atelier de création d’affiches-totems avec des groupes d’habitants.
- **Du mardi 4 mars au samedi 5 avril** : “C’est comme ça?”, expo-totems dans la ville sur les stéréotypes hommes-femmes.
- **Samedi 8 mars** : Journée internationale des droits des femmes. Diffusion d’un livret de sensibilisation qui reprend les créations visuelles des ateliers. “Panoplies - Catalogue” par la compagnie Deuxième groupe d’intervention, parvis de la médiathèque, 20h30.



THÉÂTRE DE RUE

Changer de peau comme de chemise

Une panoplie de femmes et des femmes en panoplies : c'est ainsi que se présente le spectacle de la compagnie "Deuxième groupe d'intervention". Un étrange défilé de mode où les femmes prennent la personnalité des costumes qu'elles endossent, mettant en relief les stéréotypes hommes-femmes. Et si l'on soulevait le voile des apparences ?

Le spectacle "Panoplies-catalogue" met en scène une succession de tableaux de femmes. Dans un incessant manège, les comédiennes s'habillent et se déshabillent. Elles revêtent ainsi divers types de femmes, de la pin-up anglaise à la baba-cool vindicative en passant par la dépressive éplorée. Elles jonglent ainsi avec les situations loufoques, les évocations légères ou les aphorismes chargés de sens. Elles utilisent les vêtements à la manière de masques et changent de personnalités comme de costumes : le personnage de l'hôtesse est froide et rigide, la jeune mariée est sensible et torturée, etc.

Femmes : des rôles sur mesure ?

"Épinglés hors de leur cadre habituel, les vêtements redeviennent de simples morceaux d'étoffes." Mais nous entretenons avec nos vêtements une relation complexe : camouflage ou séduction, fierté et assurance ou au contraire fragilité et déchéance. Que

révèlent, au-delà des apparences, des vêtements aussi coutumiers qu'un tailleur, une robe de cocktail ou une robe de mariée ? Quelles sont les images véhiculées par les stéréotypes habituels ? Et que se passe-t-il quand "le vêtement n'est plus qu'un uniforme sans lien avec la personnalité", quand son symbole devient "simple signe destructeur de la réalité" (Thomas Carlyle) ? Un spectacle qui doit amener à sortir l'image des femmes des cadres habituels.

Le public-acteur

"Le théâtre de rue, c'est la liberté", déclare Emmanuelle Drouin. "Il suffit d'avoir une valise, un rayon de soleil et quelque chose à dire et on peut faire un spectacle." Issue du théâtre de rue, la compagnie Deuxième groupe d'intervention s'attache à créer un rapport direct avec le public. Mieux, elle l'intègre au spectacle en faisant appel à lui, en lui demandant son avis, en interagissant avec lui. C'est ainsi

qu'elle l'entraîne progressivement vers une critique subtile des fondements de notre société et de la place que la femme y tient : dans le couple, au sein de la famille, au travail, en politique... Des déambulations et des performances qui se tiendront dehors (si le temps le permet), sur le parvis de la médiathèque. Venez nombreux ! ■

Panoplies-catalogue

Compagnie Deuxième groupe d'intervention

Samedi 8 mars 2014 à 20h30

Parvis de la médiathèque

Théâtre de rue tout public

Gratuit - Rens. : 01 69 46 72 09

www.deuxiemegroupe.org



DEUXIÈME GROUPE D'INTERVENTION

UN COMMANDO DE FEMMES ?

Deuxième groupe d'intervention, nom choisi à dessein pour résonner comme celui d'un GIGN ou d'une troupe de parachutistes, est dirigé par une femme, situation encore relativement rare dans le domaine du spectacle vivant pour être soulignée. En outre, la démarche de cette femme (Ema Drouin) sort des cadres habituels. Elle recherche une relation de proximité avec le public en l'incluant directement dans son spectacle. Sa compagnie investit des lieux décalés : quartiers périphériques, abords d'une cathédrale, parking souterrain... Elle coopère avec toutes sortes d'artistes : écrivains, danseurs, acteurs, performeurs, compositeurs. Enfin elle interroge l'espace public et l'art dans leur capacité à investir le politique.



JEUNE PUBLIC

Au bord de l'eau

Si les spectacles "jeune public" mélangent souvent plusieurs disciplines telles que le chant, la musique, ou le théâtre, il est plus rare de proposer à de très jeunes enfants des créations fondées principalement sur la danse. Par sa poésie, sa simplicité, la danse touche pourtant particulièrement les tout-petits, en pleine exploration du langage de leur corps. Dans le cadre des "Premiers pas", projet soutenu par le Conseil général de l'Essonne, Véronique His, chorégraphe, interviendra les 11 et 13 février auprès des équipes de la Maison de la petite enfance, sur le thème de la danse et du jeune enfant. Elle présentera aussi son spectacle "Au bord de l'eau", au Cma le 12 février. Inspirée de la mer, sur une musique imitant le bruit des vagues, sa chorégraphie nous invite au voyage, de la Normandie à l'Inde du sud. Sur écran, une vidéo projette des images de falaises. Un spectacle au bord de l'eau... comme si on y était ! ■

Au bord de l'eau - spectacle tout public à partir de 2 ans - mercredi 12 février à 9h30 et 11h

Centre musical et artistique - gratuit sur réservation - rens./resa : 01 60 16 84 29

CENTRE DE LOISIRS

Le chant des enfants

Le 22 janvier dernier, les enfants du centre de loisirs rencontraient pour la première fois Gaëlle Marie, chanteuse, et Xavier Duboc, musicien. Ensemble ils vont écrire des chansons qui seront enregistrées au studio de Fleury et jouées en public à la Fête de la ville.



De nombreux enfants se sont inscrits aux ateliers chanson proposés par le centre de loisirs. Il faut dire que certains ont déjà une solide expérience en la matière ! En effet, ces dernières années, Richard et Toni, animateurs au centre de loisirs, ont mis leurs talents de musiciens au service des enfants en créant avec eux des chansons. Cette année, ils vont poursuivre l'aventure avec deux artistes professionnels.

"Mon métier, c'est d'écrire des chansons", explique Gaëlle Marie. Et comme elle est aussi comédienne, ces projets prennent souvent la forme de "concert spectacle". Auteure et interprète, elle a sorti en 2012 un premier album autoproduit, "Oh, la vie !", qui donne le ton : des chansons pétillantes qui se veulent "anti-déprime, anti-régime et anti-prince charmant" ! Xavier Duboc, de son côté, est un de ses fidèles musiciens. Ce bassiste, aguerri à la scène et au studio, est auteur-compositeur et intervenant en milieu scolaire.

Paroles et musique

Après avoir fait les présentations, Gaëlle Marie propose d'entonner une petite chanson de son répertoire. Xavier Duboc l'accompagne à la guitare. De quoi se mettre en jambes et donner envie... de s'y mettre tout de suite ! Emballés, les enfants se répartissent en deux groupes : les uns écriront les paroles, les autres imagineront les rythmes et les musiques. Puis les rôles seront inversés pour permettre aux enfants de participer à toutes les facettes du projet.

Une école du respect

Mais qu'est-ce qu'une chanson ? Est-ce un ensemble de mots, de rimes, de refrains ? Et comment écrit-on des paroles ? Et que peuvent-elles raconter ? Des histoires, des impressions ? Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'écrire les paroles et la musique de chansons, c'est se lancer dans une aventure passionnante. Toutes sortes de questions ne tardent

pas à émerger : comment parler de soi et écrire sur soi ? Et quelle image ai-je de mon copain ou de ma copine ? Car les chansons dessinent souvent des portraits et des autoportraits... Pour écrire des chansons tous ensemble, il faut aussi que les enfants se mettent à l'aise, prennent confiance en eux, n'aient plus peur du regard de l'autre, se respectent mutuellement... Tels sont les thèmes de prédilection de la chanteuse Gaëlle Marie. Un beau programme qui se déclinera en plusieurs volets durant les mois à venir : ateliers hebdomadaires, enregistrement au studio Le Onze, représentation publique à la Fête de la ville, CD et livret, etc. A suivre. ■

Suivez les aventures musicales des enfants sur le blog : <http://gaellemarie.tumblr.com>



CARNET DE SAISON

Demandez le programme !

La nouvelle saison culturelle janvier-juillet 2014 s'ouvre sur de multiples champs artistiques : soutien à la création et aux pratiques amateurs, musiques actuelles ("Du son à Malraux"), cultures urbaines (Vertikal), one man show (Waly Dia), spectacles nomades (A la primavera, Au bord de l'eau, Ma ville quartier du monde, Joulík...), art engagé (droits des femmes, abolition de l'esclavage), éveil artistique (La Belle aux cheveux d'or, Bonom, Lezarts à l'école...), installations (Projections), rendez-vous d'été (Fête de la ville, Jazz au Marcille)... Réservez vite vos places !

JEUNESSE

Mes vacances au Chalet !

Sport, jeux d'aventure, soirées... Du 17 au 28 février, les 11-17 ans ont rendez-vous au Chalet pour un programme riche en nouveautés.

Connaissez-vous le **Crazy-R-Ball** ? C'est un tout nouveau sport, basé sur un concept innovant inventé par un éducateur sportif essonnien. C'est aussi l'une des activités inédites proposées par l'équipe municipale jeunesse pendant les vacances de février. Foot, hand, volley et basket se trouvent réunis en un seul sport sur une structure gonflable de vingt mètres de long ! Deux équipes de cinq s'affrontent à travers ce jeu collectif. Rendez-vous au gymnase le 26 février pour découvrir cette discipline originale.

Autre nouveauté de ces vacances : une sortie au parc de loisirs **Koezio**, situé à Carré-Sénart. Avis aux amateurs d'aventure et de jeu de cohésion en équipe ! Ils pourront pratiquer accrobranches, parcours d'obstacles, laser-quest, etc. Koezio est un immense terrain de jeu d'aventure... dont vous êtes le héros. A ne pas manquer les 19 février (pour les 11-15 ans) et 26 février (15-17 ans). Au programme des sorties, il faut noter aussi la visite du **Musée de l'air et de l'espace** le 19 février, réservée aux 11-15 ans. Enfin, les adeptes de

sport et de jeux vidéo ne devront pas manquer le **tournoi Fifa 14**, le 27 février : un grand jeu sur PlayStation et écran géant, spécialement installé au Chalet pour l'occasion. Chacun ramène sa manette et on joue à 11 contre 11. Un moment fort en perspective...

Stages et soirées 100% filles, 100% garçons

Le **kick-boxing**, un sport réservé aux garçons ? Sûrement pas ! Le service Jeunesse poursuit son travail pour favoriser la mixité et inciter les jeunes à aller au-delà des stéréotypes en proposant un double stage durant les vacances de février, du 24 au 28 : une initiation au kick-boxing, en priorité pour les filles, et un stage de **zumba**, pour tous publics.

Il y aura enfin les **soirées**, autour de films, organisées par les jeunes eux-mêmes. Disposant d'un budget, ils doivent se mettre d'accord pour l'organisation de leur soirée, de A à Z : combien d'invités, quel budget réservé au repas, aux boissons, qui



fait les courses, le choix du film, etc. Et parce que les filles aiment bien se retrouver entre elles de temps en temps, et les garçons aussi, il y aura des soirées 100% fille, 100% garçons, et enfin des soirées 100% mixtes ! Dans le même esprit, pour responsabiliser les jeunes, quelques créneaux seront laissés libres, pour que les ados qui le souhaitent puissent organiser eux-mêmes leurs propres activités. Un pas vers l'autonomie et vers le monde adulte...

En attendant, ne manquez pas les inscriptions : elles auront lieu au Chalet, le **17 février**. ■

Renseignements : 01 60 15 85 20
Espace Jeunesse Le Chalet.

COLLÉGIENS

Un nouvel espace pour les devoirs

Tous les lundis, de 16h à 18h, à l'espace intergénérationnel, une salle est réservée aux collégiens qui souhaitent faire leurs devoirs. Un espace au calme, propice également aux travaux de groupe et au partage des savoirs.

Gratuit - Renseignements : service Jeunesse - 01 60 15 85 20

Lundi 10 février à 19h
Centre musical et artistique
Auditions publiques

Auditions des élèves du CMA
Gratuit

Mercredi 12 février
9h30 et 11h
Centre musical et artistique
Au bord de l'eau

Par la compagnie La Libentère.
Spectacle de danse contemporaine accessible au jeune public.
"Au bord de l'eau" nous invite au voyage de la Normandie à l'Inde du sud. Tout public dès 2 ans.
Gratuit. Réservation au CMA.
Tél. : 01 60 16 84 29
Lire page 17

Mercredi 12 février à 19h
Centre musical et artistique
Auditions publiques

Auditions des élèves du CMA
Gratuit

Du 17 au 28 février
Mes vacances au Chalet!

Sorties, soirées, sport...
Tout un programme pour les 11-17 ans.
Rendez-vous le **17 février** au Chalet pour vous inscrire.
Rens. : 01 60 15 85 20
Lire page 19

Du 4 mars au 5 avril
"C'est comme ça?"

Expo-totems dans la ville sur les stéréotypes hommes-femmes dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.
Lire pages 13 à 15

Les dimanches 23 et 30 mars
Élections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars. A cette occasion, les citoyens désigneront les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le maire et ses adjoints. Les citoyens éliront aussi pour la 1^{re} fois les conseillers communautaires au suffrage universel direct.



Samedi 8 mars à 20h30 - Parvis de la médiathèque
Panoplies-catalogue

Théâtre de rue tout public par la compagnie Deuxième groupe d'intervention dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Gratuit.
Lire page 16

Renseignements au 01 69 46 72 09

Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement, des Actions sociales, de la Santé et du Handicap



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport et de la Jeunesse



Joseph Jamin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Germain Battais, conseiller municipal



Stéphane Bernard, conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal, conseiller général suppléant



Anne-Marie Fauve, conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Texte non communiqué.

A la demande du groupe Front de gauche, le texte et les photos du groupe ne sont pas publiés ce mois-ci.



Marina Schmitt, élue indépendante.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET**NAISSANCES**

CORDEIRO Tiago, Nuno
né le 30/12/2013

BOUSIHMAD Mayssane
née le 15/1/2014

BOUSIHEMAH Romayssa
née le 15/1/2014

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Le **lundi matin 10 février**

puis une fois par semaine du 1^{er} mars au 15 décembre.

• **Objets encombrants**

Le **mercredi 19 février** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**

Le **samedi 26 avril** de 9h à 12h, parking de la mairie.

Rappels : pas de collecte les jours

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34

ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge

D^r KORBER : 01 60 16 64 17

D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER

5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

Marie-Laure PERIN

2, avenue du Docteur-Fichez

01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER**

MANHÈS

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).

www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le jeudi **6 mars** de 8h30 à 11h, **sur rendez-vous**

en appelant au 01 69 46 72 00.

• **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le vendredi

28 février.

VOUS AVEZ ENTRE

17 ET 25 ANS

Bayfa

LA MAIRIE VOUS PROPOSE DES AIDES !
Informez-vous sur les conditions d'attribution auprès du PIJ (sur rendez-vous)
du 17 février au 7 mars.

**CLÔTURE DES CANDIDATURES
LE 11 MARS**

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant,
David DERROUET
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE, conseillère générale,**
elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH, député de l'Essonne,**
il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Texte non communiqué.



Marina Schmitt,
élue indépendante.

A la demande du groupe Front de gauche, le texte et les photos du groupe ne sont pas publiés ce mois-ci.

Corruption aux Joncs marins ?
Dans un article de Médiapart paru le 26 mars 2013 et intitulé : "Corruption en Essonne : le groupe Icade est mis en cause à Fleury-Mérogis", le journal allègue des faits de corruption à hauteur de 13 millions d'euros sur la vente des terrains municipaux relatifs au projet d'aménagement des Joncs marins. Nous sommes surpris que M. Derrouet, maire socialiste sortant de notre ville n'ait jamais trouvé le temps de déposer plainte ni d'agir pour que la ville récupère son dû, ni même d'informer les habitants de cette affaire.
Une bonne gestion des intérêts de notre ville appelait de la transparence pour se constituer immédiatement partie civile afin que la justice vérifie l'hypothèse de corruption, et que la ville et les Floriacumois soient dédommagés du tort éventuellement subi.
La justice ne manque pas de moyens pour débusquer les ententes frauduleuses. Et, en tout état de cause, c'est en ayant le courage de la saisir que l'on s'en assure.

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>

Abdel Yassine,
conseiller municipal
du groupe "Fleury ensemble"